

AOUT 2025											
Prénom enfant	Lundi 18/08	Mardi 19/08	Mercredi 20/08	Jeudi 21/08	Vendredi 22/08	Lundi 25/08	Mardi 26/08	Mercredi 27/08	Jeudi 28/08	Vendredi 29/08	TOTAL

Pour les familles déjà inscrites les mercredis ou lors des vacances de l'année scolaire 2024-2025, **le tarif journalier** est noté sur votre dernière facture (sauf changement de situation). Les tarifs sont sur notre site Internet : <http://www.loisirsentraidepierrevaldo.org>

Votre réservation vous sera confirmée par mail.

A réception du mail de confirmation de l'inscription de vos enfants, vous devrez impérativement procéder au paiement dans un délai d'une semaine.

Attention : Seuls les dossiers complets seront traités, ils peuvent être déposés dès le 14 mai 2025.

Nous n'acceptons pas les demandes d'inscription par mail et par téléphone.

Nous vous demandons de nous signaler tout changement survenu : changement de quotient CAF que vous devez nous fournir tous les 3 mois, changement de situation familiale, changement de régime alimentaire de votre enfant, problèmes médicaux (allergies, traitement médical...).

ANNULATION OU MODIFICATION :

Tout désistement devra être signalé **par mail durant la période d'inscription du mercredi 14 mai et ce jusqu'au vendredi 20 juin 2025**. Tout désistement devra être signalé par mail à enfance@epvaldo.org **jusqu'au vendredi 20 juin à 12h**, aucune annulation possible après cette date. A défaut, l'absence sera facturée.

Sans règlement de votre part dans le délai imparti, votre inscription sera annulée.

Nous nous réservons le droit de suspendre l'inscription d'une famille au bout de 3 annulations successives sans justificatif valable (maladie, avec certificat médical...) afin de libérer la place pour des enfants inscrits en liste d'attente. Vous devrez réinscrire votre enfant pour le mois suivant.

Horaires d'ouverture du Centre de Loisirs		Merci de respecter les horaires d'accueil du Centre de Loisirs
Matin	A partir de 7h45 jusqu'à 9h00	Tout retard entrainera des frais supplémentaires après 18h. Une pénalité de 10.00 € vous sera imputée dès la fermeture avec une majoration de 10% tous les ¼ d'heure.
Soir	A partir de 16h30 jusqu'à 18h00	

PAIEMENT :

Quotient familial (CAF) obligatoire (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué) :

Le règlement est à fournir **OBLIGATOIREMENT** à l'inscription. **Sans règlement nous ne pourrons pas valider l'inscription.**

Paiement par carte bancaire : Montant :

Virement bancaire (voir note ci-dessus) – Envoyer une capture d'écran ou une preuve du règlement à : enfance@epvaldo.org

ANCV (pensez à noter votre nom et adresse au verso des chèques) :

Nombre de chèques vacances ANCV : **Montant total :** €

Chèque à l'ordre de l'Entraide Pierre Valdo

Attention : en raison de nombreux impayés, nous n'acceptons plus les chèques (Nous pouvons faire une exception aux familles qui sont à jour de leur règlement et ont toujours réglé leurs factures sans rappel).

Montant : € **N° de chèque :** **Banque :**

Nom et prénom noté sur le chèque :

Fait à :

Le :

Signature :